UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2024-02-01-03

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 1er février 2024 -

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 21
Nombre de membres ayant donné procuration : 12
Nombre d'absents non représentés : 02
Quorum : 18 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 18 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 1er février 2024 à 14h40 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,

3 - Approbation de procès-verbaux

APPROUVE les procès-verbaux des conseils d'administration suivants : 27 septembre 2023, 26 octobre 2023, 30 novembre 2023 et 15 décembre 2023.

VOTE : POUR : 31 ABSTENTION : 01 NE PREND PAS PART AU VOTE : 01

Pau, le 2 février 2024
Le Président,

Laurent BORDES

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 13/02/2024